

La crue du siècle aura bien lieu...

Paris sous les eaux en 2010 ? Du cauchemar à la réalité

12 mars 2010 [Valérie Bagouet](#)

Quelles seraient aujourd'hui les conséquences d'une inondation similaire à celle de 1910 ? Sans doute bien pires encore que ce que l'on peut imaginer. Tour d'horizon...

"Inexorablement, l'eau du fleuve n'a cessé de monter, pour envahir progressivement Paris et sa banlieue.

Les pluies continues qui se sont abattues sur le bassin de la Seine ont eu raison de tous les dispositifs destinés à prévenir une grande inondation dans la capitale.

Plus d'électricité, plus de téléphone, plus de métro ni de R.E.R.. La paralysie a gagné le cœur économique, administratif et politique du pays. Des milliers de personnes doivent être évacuées...

Les experts sont formels, une crue de même ampleur que celle de 1910 reviendra et les dégâts qu'elle provoquera seront considérables. C'est une certitude, dont seule la date est inconnue."

Ces lignes extraites du livre de Pascal Popelin, "Le jour où l'eau reviendra", font frémir. Et pourtant, cet "expert ès eau" - il est administrateur de l'agence de l'eau Seine-Normandie, vice-président du syndicat de l'eau d'Ile-de-France et surtout président des "Grands lacs de Seine" - sait de quoi il parle.

Les conséquences d'une telle catastrophe aujourd'hui

Imaginez 2400 m³ d'eau, l'équivalent du formidable débit des chutes du Niagara, déferler dans les rues des villes dans un bruit assourdissant.

Imaginez l'ensemble des quarante-huit ponts d'Ile-de-France submergés, l'électricité coupée, plus de communications ni de transports.

Ce qui était gérable en 1910, avec seulement 65 000 abonnés au réseau électrique, le sera beaucoup moins avec des citoyens habitués

au confort moderne qui passe essentiellement par le tout (ou presque) électrique.

Selon les études du ministère de l'Écologie et de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, cinq millions de personnes seraient touchées sur un total de douze millions d'habitants. Les départements des Hauts-de-Seine, des Yvelines et du Val-de-Marne seraient en première ligne et certaines villes, comme Alfortville (94) ou Villeneuve-la-Garenne (92) seraient inondées à 100 %. Cela signifiera : absence de chauffage, de télévision, de téléphone, de collecte des ordures, l'impossibilité de faire cuire ses aliments ou encore d'être fourni en eau chaude. Des semaines de survie auxquelles il faut pouvoir se préparer.

Des conséquences multipliées par dix

En un siècle, les zones inondables se sont urbanisées, la densité de la population a augmentée - le "grand Paris" compte aujourd'hui un peu plus de 10 millions d'habitants, contre 4 millions en 1910. Les réseaux de transports, de communication et d'électricité se sont développés et sont devenus indispensables à notre vie quotidienne. Il suffit d'évoquer les perturbations engendrées par les épisodes neigeux comme ceux que nous avons connus cet hiver pour se convaincre de la profonde désorganisation qui régnerait si tout à coup, les R.E.R. C et D, les gares d'Austerlitz et de Lyon et une partie du réseau de la R.A.T.P. se retrouvaient sous les eaux. Car ce ne sont pas les conséquences directes, mais bel et bien les conséquences indirectes qui sont les plus difficiles à évaluer par les pouvoirs publics.

- Quelles conséquences sur les infrastructures ? Paris est un vrai gruyère, c'est de notoriété publique. L'arrivée brutale d'eau souterraine pourrait modifier l'équilibre de certains immeubles jusqu'à les déstabiliser. La plupart des équipements franciliens construits en zone inondable n'ont pas été conçus pour résister aux crues.
- Combien de temps pour remettre en route l'ensemble des infrastructures ? Sachant qu'en 1910, après 12 jours d'inondations, il avait fallu deux mois encore pour évacuer toutes les boues laissées par la crue.
- Quels coûts ? Les estimations les plus optimistes tablent sur 15 à 17 milliards d'euros de dégâts.

Autant dire que ce n'est pas la région seule mais la France dans son ensemble qui paierait un lourd tribut économique à la paralysie de l'agglomération parisienne. Une région qui concentre à elle seule le quart du produit intérieur brut (P.I.B.) français. Car, l'on oublie trop souvent que ce ne sont pas seulement les entreprises inondées qui subiraient cette crise, celles situées en zones sèches mais dont les salariés ne pourront se rendre sur leur lieu de travail seront tout aussi pénalisés. Idem pour les institutions politiques qui devraient tourner, au mieux, au ralenti, prenant exemple en cela sur leurs prédécesseurs de 1910, se rendant à l'Assemblée nationale, éclairés à la bougie et... en barque !

Il est très difficile de s'imaginer une telle catastrophe de nos jours, pourtant récemment encore la Vendée a subi de plein fouet une inondation meurtrière. Les propriétaires de ces charmantes petites maisons avec vue sur mer pouvaient-ils imaginer ce qui allait leur arriver en ce 28 février 2010 ? L'Homme, sûr de sa science, se croit trop souvent à l'abri des aléas climatiques, c'est là son talon d'Achille. Il reste encore beaucoup à faire pour que les riverains (re)prennent conscience du risque et se préparent au pire.

Pour en savoir plus sur le sujet vous pouvez lire également :
[Inondations en Ile-de-France, comment s'en prémunir ?](#)

Les droits de l'article **La crue du siècle aura bien lieu...** publié dans [Politique & société France](#) appartient à [Valérie Bagouet](#). La permission de reproduire **La crue du siècle aura bien lieu...** dans la presse traditionnelle ou sur internet doit être accordée par écrit par l'auteur lui-même.